

DECLARATION COMMUNE CGT, CGT-FO, UNSA, FSU

Les organisations syndicales ont défini ensemble le 7 janvier « les axes prioritaires pour une réforme garantissant l'avenir des retraites ». Elles ont organisé le 1^{er} février une importante journée de manifestations. Elles ont demandé le 19 février que les 7 exigences formulées soient mises à l'ordre du jour d'une vraie négociation.

Nous en sommes aujourd'hui très loin. La négociation est avant tout une concertation qui traîne en longueur. Les choix gouvernementaux se précisent sur les questions essentielles : refus de s'engager sur le principe d'un taux de remplacement des retraites, refus de rediscuter des conséquences de la Réforme Balladur de 1993, blocage sur l'ouverture d'un droit au départ anticipé pour les carrières longues, renvoi à d'hypothétiques négociations futures pour les travaux pénibles, priorité donnée à l'allongement de la durée de cotisation et réserves quant à la possibilité d'augmenter les cotisations... Le principe de l'égalité entre les régimes publics et privés, conduirait dans ce cadre à un alignement par le bas sur la situation dégradée des salariés du privé et la remise en cause de fait du droit à la retraite à 60 ans.

Le Gouvernement avait déclaré que « le mois de mars serait celui des clarifications ». À ce stade, les salariés du privé, ceux du secteur public, les fonctionnaires, doivent savoir que le Gouvernement et le MEDEF préparent une réforme dont la première conséquence serait la baisse programmée du taux de remplacement donc du niveau des pensions et des retraites.

Il importe que les salariés et les retraités dans l'unité, fassent à nouveau entendre leurs exigences et cela pour peser sur les choix du Gouvernement avant qu'il ne les arrête.

Dans ces circonstances, les organisations syndicales décident pour le 3 avril une grande journée de mobilisation, avec des manifestations et des arrêts de travail pour l'amélioration et la garantie de notre système de retraite.

Le 17 mars 2003